

**MAIRIE DE THERVAY
39290 THERVAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION N° 2023-04-05**

L'an deux mille vingt-trois, le 5 avril à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

PRESENTS : BERTOLI Régis, CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline, PHILIPPON Franck.

Secrétaire de séance : Maryline MAHAMDI.

Convocation du 29/03/23 (affichée le 29/03/23).

OBJET : VOTE DU BUDGET 2023

M. le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2023 qui s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement	603.330,00 €
Recettes de fonctionnement	684.497,69 €
Dépenses d'investissement	490.513,42 €
Recettes d'investissement	490.513,42 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal – à l'unanimité - décide d'approuver le budget primitif 2023 tel que présenté

Pour copie conforme,

Le Maire,
Stéphane ECARNOT

